

Fiche d'information : Comment gérer la violence intrafamiliale vis-à-vis des enfants dans les centres d'accueil

Version : 3.0

Date : décembre 2025

Cette fiche d'information fournit des repères pour le plan par étapes relatif à la violence intrafamiliale (VIF) dans les centres d'accueil. L'objectif est d'aider les collaborateurs à reconnaître, discuter et éventuellement signaler les cas de VIF. La violence intrafamiliale est un sujet sensible qui nécessite une approche nuancée. À chaque étape, vous trouverez des informations générales, des nuances et des conseils pour gérer ces situations complexes.

Cette fiche met l'accent sur le soutien aux parents, l'établissement d'une relation de confiance et la création d'un environnement sûr pour les enfants et les familles. Ces directives sont générales et offrent un cadre de travail, mais aucune situation ne correspond parfaitement à celles-ci. Chaque situation est unique et nécessite une approche ouverte et compréhensive qui correspond au contexte et aux besoins spécifiques de chaque famille. L'objectif final ? Contribuer, avec les parents et vos collègues, à la sécurité et au bien-être des enfants et des familles dans le centre d'accueil où vous travaillez.

Les différentes fiches concernant la gestion de la violence vis-à-vis des enfants en centre d'accueil font partie du projet de recherche « [Être enfant dans un centre d'accueil](#) », mené par le Centre d'étude sur les familles d'Odisee en collaboration avec le Centre de recherche en pédagogie pratique de la Karel De Grote Hogeschool et Défense des Enfants International Belgique. Avec le soutien des partenaires d'accueil et du Fonds Asile, Migration et Intégration (AMIF), ce projet vise à améliorer les conditions de vie et le bien-être des enfants et des familles dans les centres d'accueil.

Étape 0 : Généralités : soutenir les parents dans leur rôle parental et établir une relation de confiance

Soutenir les parents dans leur rôle est très important pour le bien-être et le développement de leur(s) enfant(s). Une relation de confiance entre les collaborateurs et les parents favorise une bonne coopération et contribue à créer un environnement éducatif sain.

Objectifs

- Renforcer les parents dans leur rôle parental en les soutenant et en les accompagnant.
- Établir une relation de confiance entre les parents et les professionnels afin de favoriser la coopération.
- Renforcer les relations positives entre parents et enfants en fournissant aux parents des possibilités de décision et d'action, des outils et des stratégies de soutien.

1. Qu'est-ce qu'un parent suffisamment bon en centre d'accueil ?

Un centre d'accueil est un environnement difficile et complexe pour élever des enfants. Dans ce contexte, chaque parent apporte des idées uniques sur la parentalité et l'éducation, façonnées par leur parcours personnel et leurs expériences. Il est important de respecter les différences et de reconnaître qu'il n'existe pas d'approche universelle. Prenez le temps et créez un espace pour apprendre à connaître et à comprendre les idées et les sentiments des parents. Écoutez activement et sans jugement. Encouragez les parents à poser des questions et à exprimer ouvertement leurs préoccupations.

2. Établir une relation de confiance

Soyez cohérent dans votre approche et veillez à ce que les parents puissent compter sur vous. Dites ce que vous faites et faites ce que vous dites. Soyez ouvert quant à votre rôle d'accompagnateur : que peuvent/doivent attendre les parents de vous ? Soyez également honnête quant à ce que vous ne pouvez pas faire. Les parents connaissent-ils vos attentes à leur égard ? Collaborez avec les parents pour comprendre les problèmes et, si possible, les résoudre, plutôt que de simplement leur signaler ce qui, selon vous et/ou d'autres personnes concernées, ne fonctionne pas bien. Impliquez-les activement dans la recherche de solutions et de méthodes éducatives. Si les choses tournent mal, cherchez ensemble des alternatives réalisables.

3. Communication positive

Donnez aux parents un retour positif sur ce qui fonctionne bien, mais restez toujours conscient de vos propres jugements et convictions sur ce qu'est une « bonne parentalité ». Proposez votre aide dans les domaines où les parents et/ou leurs enfants rencontrent des difficultés. Encouragez les discussions ouvertes et honnêtes et faites savoir aux parents que leur opinion et leurs expériences sont précieuses. Ils sont et restent les experts de leur enfant. Reconnaissez ce rôle et n'hésitez pas à faire appel à leur expertise, par exemple en leur demandant comment ils géraient certaines choses dans leur pays d'origine : à qui faisaient-ils appel pour les aider ?

Soyez conscient de l'espace personnel et des limites des parents. Gardez à l'esprit que de nombreux parents dans un centre d'accueil sont en mode survie. Essayez (avec eux) d'évaluer leur capacité mentale à réfléchir consciemment à des stratégies éducatives.

4. Soutien et accompagnement

Fournissez aux parents des informations fiables et accessibles sur les stratégies éducatives, le développement des enfants et les services de soutien disponibles (tels que l'ONE, Ligue des familles, AMO, Yapaka). Gardez à l'esprit que de nombreuses informations sur les stratégies éducatives et le développement de l'enfant ont été élaborées dans une perspective occidentale et peuvent ne pas correspondre entièrement à la situation des familles en exil. Si nécessaire, vous pouvez faire appel à des organisations qui offrent un soutien spécialisé pour relever des défis tels que les problèmes de comportement ou les difficultés scolaires.

En tant que collaborateur, offrez un soutien émotionnel, écoutez activement et orientez les parents vers une aide spécialisée si nécessaire. Informez-les également des ressources locales et en ligne disponibles, telles que les groupes de parents, les cours et les services de soutien. La collaboration avec d'autres professionnels, tels que des enseignants, des travailleurs sociaux ou des psychologues, peut contribuer à créer un réseau de soutien plus solide pour les parents.

Soyez toutefois conscient de vos propres limites en termes de temps. Comme les collaborateurs ont souvent peu de temps supplémentaire pour assumer pleinement ces tâches, il est important d'explorer le réseau local et de collaborer avec des organisations et des communautés qui peuvent apporter un soutien supplémentaire aux parents. Mettez les parents en relation avec ces ressources afin qu'ils puissent bénéficier de l'accompagnement dont ils ont besoin.

Étape 1 : Repérer les signes de violence

La violence intrafamiliale est un problème complexe qui reste souvent caché. Les signes de violence peuvent se manifester sur le plan physique, émotionnel ou comportemental, mais aucun signe ne donne à lui seul une image complète. Il est donc essentiel de toujours replacer les signes dans leur contexte et de ne pas tirer de conclusions hâtives. Comme les signes ne sont souvent pas univoques et que chaque situation est unique, cela nécessite une approche nuancée dans laquelle le comportement et les circonstances sont soigneusement examinés.

Les enfants qui sont victimes ou témoins de violence peuvent, par exemple, présenter des blessures inexplicables ou des changements notables dans leur comportement et leur humeur. Les adultes victimes de violence peuvent également présenter des conséquences émotionnelles et physiques visibles. Il est important de comprendre qu'aucun changement ou blessure ne permet à lui seul de déterminer clairement ce qui se passe. Il est donc essentiel d'examiner ces signes avec attention et empathie, en tenant compte du contexte général, des circonstances et des schémas potentiels pouvant indiquer la présence de violence.

Signaux physiques : les enfants peuvent présenter des blessures, telles que des ecchymoses, des coupures ou des brûlures, pour lesquelles il n'y a pas d'explication claire. Ils peuvent être victimes d'« accidents » répétés qui ne sont pas toujours crédibles. Chez les enfants et les adultes, les blessures inexplicables peuvent souvent être cachées sous les vêtements et il se peut qu'ils consultent régulièrement un médecin pour des symptômes vagues.

Signes émotionnels : les enfants peuvent manifester une anxiété ou une nervosité extrême, en particulier dans certaines situations ou en présence de personnes spécifiques. Une faible estime de soi, un comportement renfermé ou agressif peuvent être plus fréquents. Une anxiété ou une panique peuvent survenir en présence d'un certain membre de la famille.

Signaux comportementaux : les enfants peuvent régresser dans leur développement, par exemple en recommençant à faire pipi au lit ou à sucer leur pouce. Ils peuvent vouloir éviter l'école, adopter un comportement sexuel inapproprié ou voir leurs résultats scolaires baisser. Ils peuvent également perdre tout intérêt pour les activités qu'ils aimaient auparavant ou être soudainement souvent absents ou en retard à l'école. Des changements dans les routines ou les habitudes quotidiennes peuvent également indiquer une violence intrafamiliale, tout comme le contrôle excessif des téléphones ou des réseaux sociaux.

La difficulté réside dans le fait que bon nombre de ces signes émotionnels et comportementaux ne sont pas toujours directement liés à la violence intrafamiliale. Ils peuvent également résulter d'autres expériences traumatisantes vécues par les enfants et les parents, par exemple dans leur pays d'origine ou pendant leur voyage vers un lieu sûr. Il peut s'agir de situations telles que la guerre, la violence, la perte d'êtres chers ou un exil périlleux. Les changements soudains, physiques ou comportementaux demandent notre attention.

Il est donc important de toujours considérer les signaux dans un contexte plus large. Tenez compte de l'histoire de l'enfant et de sa famille, ainsi que de la situation actuelle dans le centre d'accueil et à l'extérieur. Cela nécessite une attitude attentionnée et compréhensive, dans laquelle vous prenez le temps de discuter et d'établir une relation de confiance. En écoutant attentivement et en créant un environnement sûr, vous pouvez mieux comprendre ce qui se passe et quels facteurs influencent le

comportement d'un enfant ou d'un parent. Vous pouvez ainsi les aider à surmonter des expériences difficiles et travailler ensemble à un avenir stable et sûr.

Étape 2 : identifier les signes de violence

Il n'est pas toujours facile de reconnaître rapidement et d'identifier correctement les signes de violence. Si vous avez des soupçons, il est important de ne pas les garder pour vous, mais d'en discuter avec un collègue, votre coordinateur d'équipe ou lors d'une réunion multidisciplinaire. En discutant ensemble, chaque membre de l'équipe peut partager des informations et des observations précieuses, ce qui permet d'avoir une meilleure vue d'ensemble de la situation.

À ce stade, il peut également être utile de discuter (de manière anonyme) de vos questions ou préoccupations avec des organisations spécialisées telles que SOS Enfants ou le SAJ. Ces services offrent des conseils professionnels sans que vous soyez directement impliqué, ce qui vous permet d'envisager la situation sous un angle nouveau et d'obtenir des pistes pour la suite. Le partage d'informations de cette manière peut vous aider à obtenir des retours précieux et à mieux comprendre les mesures à prendre, tout en garantissant la confidentialité des personnes concernées.

En outre, la collaboration au sein d'une équipe composée de différents experts permet de développer de meilleures stratégies pour soutenir les personnes impliquées dans une situation de violence. Il est important de convenir clairement au sein de l'équipe de la manière dont le processus sera documenté en interne. Déterminez qui est responsable du partage des informations collectées et veillez à ce que cela se fasse de manière structurée et sécurisée, par exemple via un système d'enregistrement interne ou lors de réunions d'équipe. Convenez également de qui se chargera du suivi des actions spécifiques, telles que la mise en place d'une aide supplémentaire ou le suivi de la situation. En concluant ces accords, vous garantissez un travail cohérent et ciblé, vous évitez la perte d'informations importantes et vous apportez un soutien fiable et attentif aux personnes concernées.

CONSEIL : veillez à enregistrer vos observations de la manière la plus objective possible : notez la date, vos préoccupations et, si nécessaire, un bref résumé de la conversation. Par exemple : « Lundi 20 janvier : A. semble très pâle, a des cernes sous les yeux et semble tendu », plutôt que « A mauvaise mine ».

Étape 3a : Entretien avec le(s) parent(s)

➔ Partez de votre attitude de base à l'étape 0.

1. Points à prendre en compte avant de commencer :

- ✓ Ai-je besoin d'un interprète ?
- ✓ Accueillez chaleureusement votre interlocuteur et établissez un contact humain : « Savez-vous de quoi nous allons parler aujourd'hui ? », « Y a-t-il des sujets que vous souhaitez aborder en particulier ? »
- ✓ Démarrez avec de la légèreté : parlez de choses quotidiennes pour briser la glace et établir un lien naturel.
- ✓ Précisez le cadre du secret professionnel : prenez le temps d'expliquer clairement le secret professionnel. Utilisez un langage simple et demandez aux parents s'ils peuvent expliquer ce que cela signifie pour eux à l'aide de la méthode « teach-back » (*explique moi ce que tu as compris*). Vous serez ainsi certain qu'ils comprennent que les informations sont confidentielles et qu'il existe des exceptions.
- ✓ Partez du principe que les parents ont des intentions positives : même si, en tant que professionnel, vous n'êtes pas toujours d'accord avec certains choix, il est important de continuer à rechercher des objectifs communs. Comprenez que les gens agissent souvent avec de bonnes intentions et travaillez ensemble pour trouver une solution acceptable pour les deux parties. Vous établirez ainsi une relation de confiance et une collaboration constructive, même en cas de divergences d'opinion.

2. Votre cadre de référence(s)

Soyez conscient de votre propre cadre de référence et des préjugés qui peuvent y être associés. Vous ne pouvez vraiment comprendre l'autre que si vous savez bien qui vous êtes vous-même. Il est important d'éviter d'imposer inconsciemment votre propre façon de penser et de voir les choses au(x) parent(s). Chaque parent est façonné par ses propres expériences de vie, l'éducation qu'il a reçue et la société dans laquelle il vit. En écoutant vraiment et en considérant le parent sans jugement, vous pouvez établir une relation professionnelle et empathique dans laquelle l'autre se sent respecté et compris.

3. Établir un lien

Montrez un intérêt sincère pour les parents et essayez vraiment de comprendre ce qu'ils vivent. Il peut être utile de commencer par parler un peu de vous-même et d'expliquer clairement l'objectif de la conversation. Prenez le temps d'établir un véritable lien, car c'est la base pour construire une relation de confiance. Soyez honnête et clair quant à votre rôle : expliquez ce que vous faites des informations qui vous sont communiquées, qui y a accès et ce que les parents peuvent attendre de vous, mais aussi ce qu'ils ne peuvent pas attendre.

Une bonne façon d'établir une relation avec les parents est de discuter de leur rôle en tant que parents. Demandez-leur comment ils vivent leur rôle de parents au centre, comment vont leurs enfants et quels sont les défis auxquels ils sont confrontés, par exemple pendant la nuit ou les repas. Montrez-vous intéressé par leurs récits sur leurs enfants lorsqu'ils étaient bébés et leurs expériences en tant que parents, tant dans leur pays d'origine que pendant leur exil et après.

Demandez-leur également quel soutien ils ont reçu dans leur pays d'origine, par exemple de la part de leur réseau, et quelles étaient les coutumes et les rituels associés. Essayez de comprendre leurs attentes pour les différents âges de leurs enfants, comment ils gèrent les routines quotidiennes et la surveillance, et ce qui pourrait les aider dans leur situation actuelle. En posant ces questions ouvertes, vous leur montrez que vous les prenez au sérieux et que vous êtes prêt à réfléchir avec eux.

4. Attitude ouverte et sensible à la diversité

Abordez les parents avec une attitude ouverte et sans préjugés, sans les juger ni chercher à les convaincre de quoi que ce soit. Il est important de laisser place aux différences et de rester curieux de leurs expériences et de leurs points de vue. Posez des questions ouvertes et n'hésitez pas à approfondir le sujet afin d'apprendre à vraiment les connaître.

Vous pouvez vous inspirer de l'« entretien culturel », qui met l'accent sur des questions permettant de mieux comprendre le contexte culturel et les expériences personnelles. Voici quelques exemples de questions posées lors d'un tel entretien :

- Comment la parentalité est-elle perçue dans votre famille/communauté/lieu où vous avez grandi ? Qu'attend-on des parents ?
Cela permet de comprendre quelles sont les normes et les valeurs importantes dans leur culture familiale en matière de parentalité.
- Qui est normalement impliqué dans l'éducation des enfants dans votre famille ou votre communauté ?
Cela vous permet de comprendre l'étendue du réseau autour de l'éducation, comme les grands-parents, les tantes, les oncles ou d'autres personnes importantes.
- Que signifie pour vous « être un bon parent » ?
Cela donne une idée des attentes que les parents ont d'eux-mêmes en tant que parents et en quoi cela peut différer de votre cadre de référence.
- Comment vivez-vous l'éducation de votre ou vos enfants ici, par rapport à votre pays d'origine ?
Cela peut aider à comprendre les différences entre leur situation antérieure et leur situation actuelle et à identifier les défis potentiels.
- Quels sont les défis auxquels vous êtes confronté en tant que parent dans la situation actuelle ? (par exemple, l'école, le sommeil, les repas, l'éducation)
Cette question porte sur les aspects pratiques de la parentalité et aide à identifier les difficultés rencontrées.
- Comment les décisions importantes concernant l'éducation sont-elles prises dans votre famille/communauté ? Qui joue un rôle dans ce domaine ?
Cela peut donner un aperçu de la manière dont les décisions relatives à l'éducation sont prises et des personnes qui les influencent.
- Y a-t-il des rituels, des habitudes ou des traditions spécifiques liés aux enfants ou à la parentalité qui sont importants pour vous ?
Cela donne une idée des rituels qu'ils jugent importants dans l'éducation de leurs enfants.
- Comment aimeriez-vous que votre enfant se développe ? Quelles valeurs et qualités espérez-vous qu'il acquière ?

Cela vous permettra de comprendre leurs objectifs éducatifs et ce qu'ils considèrent comme important pour l'avenir de leur enfant.

En posant ces questions, vous comprendrez mieux comment le ou les parents vivent la parentalité dans leur contexte culturel et quels sont leurs défis et leurs attentes spécifiques.

5. Conseils de communication avec des parents multilingues

Communiquer avec des personnes qui parlent une autre langue que le français ou le néerlandais peut parfois être difficile. Il est important d'utiliser une communication claire et compréhensible afin que le message passe bien. Voici quelques conseils qui peuvent vous aider à communiquer plus efficacement avec des personnes parlant une autre langue :

- Ne parlez pas trop vite et utilisez des phrases courtes et grammaticalement correctes. Cela aidera les parents à mieux vous comprendre et rendra la conversation plus accessible.
- Essayez d'éviter le langage figuratif ou abstrait. Utilisez des mots simples et directs et insistez sur les mots et les phrases importants afin que les parents puissent mieux les mémoriser.
- Utilisez des supports visuels. Cela peut clarifier le message et aider les parents à suivre plus facilement.
- Demandez aux parents de répéter les points importants avec leurs propres mots. Cela les aidera à mieux assimiler les informations et vous permettra de vérifier qu'ils ont bien tout compris.

6. Aide en cas de violence

Si vous soupçonnez un cas de violence, utilisez la « fiche de sécurité » (voir annexe). Cette fiche offre une méthode structurée pour reconnaître les signes de violence et en discuter. Elle contient des informations importantes sur les services auxquels les parents et les enfants peuvent s'adresser pour obtenir de l'aide et du soutien, ainsi que sur les mesures à prendre pour garantir leur sécurité. Posez des questions ouvertes et reconnaissantes afin de mieux comprendre la situation. Il est important d'écouter attentivement et de laisser place aux émotions pendant la conversation.

Précisez clairement que la violence physique est inacceptable et punissable par la loi belge. Vous pouvez vous référer au cadre juridique (à l'aide du cadre négociable et non négociable, voir point 7). Faites-le en communiquant de manière non jugeante, en reconnaissant que les parents ont différentes façons d'élever leurs enfants.

Informez les parents des conséquences possibles de la violence physique comme méthode d'éducation. Par exemple : des études scientifiques montrent que les enfants qui subissent des violences pendant une longue période peuvent rencontrer des difficultés d'apprentissage et risquent de reproduire ce comportement avec d'autres enfants. Recherchez avec les parents des alternatives réalisables qui peuvent les aider à atteindre votre objectif commun (élever des enfants pour qu'ils deviennent des adultes heureux et en bonne santé).

7. Cadre négociable et non négociable

Certaines choses ne sont pas négociables, notamment en matière de législation et de règles juridiques. En Belgique, par exemple, le recours à la violence, en particulier à l'encontre de mineurs, est puni par la loi. Il s'agit d'une loi importante qui garantit la sécurité et la protection des enfants.

D'autre part, de nombreux aspects de la coopération et de l'éducation peuvent faire l'objet de négociations. Les parents peuvent par exemple choisir eux-mêmes la manière dont ils punissent leurs enfants, tant que cela se fait sans violence. Il existe différents styles et techniques d'éducation que les parents peuvent utiliser pour gérer les problèmes de comportement.

Une bonne question à poser dans ce contexte est : « Maintenant que vous savez cela, comment allez-vous vous y prendre à l'avenir ? ». Cette question invite les parents à réfléchir à d'autres approches et solutions, en tenant compte à la fois du cadre juridique et de leurs valeurs personnelles et méthodes éducatives. En discutant de cette question, les parents peuvent développer de nouvelles stratégies mieux adaptées à leur situation et sans danger pour leurs enfants.

8. Collaboration et soutien

Si vous ne parvenez pas à établir le contact avec les parents, essayez d'en discuter de manière respectueuse. Expliquez ce que vous ressentez et pourquoi vous pensez qu'il est difficile d'établir le contact. Cela contribuera à créer un climat d'ouverture et pourra les encourager à partager leurs sentiments.

N'oubliez pas non plus de chercher le soutien de votre équipe. Travaillez ensemble, en particulier dans les situations liées à la violence intrafamiliale. Une approche commune vous permet de ne pas être seul et offre différentes perspectives sur la situation. Cela peut conduire à de meilleures solutions et à un meilleur soutien pour les familles en difficulté. N'oubliez pas que la collaboration avec vos collègues peut également vous aider à gérer vos propres émotions et préoccupations, ce qui vous permettra d'agir avec plus de force dans les situations difficiles.

Étape 3b : Discussion avec les enfants

L'objectif de la conversation est de créer un espace sûr dans lequel l'enfant se sent écouté et soutenu. Cela l'aide à partager ses expériences et à comprendre qu'il n'est pas seul dans ce qu'il vit. Réfléchissez à la personne la plus appropriée (et à l'aise) pour mener ce type de conversation. Avec qui l'enfant a-t-il beaucoup de contacts et en qui a-t-il confiance ? Il ne s'agit pas nécessairement de son accompagnateur personnel, mais cela peut aussi être quelqu'un du service logistique ou de l'accueil, par exemple. Le plus important est que l'enfant se sente à l'aise avec la personne avec laquelle il s'entretient.

1. Points à prendre en compte avant de commencer

- ✓ Ai-je besoin d'un interprète ?
- ✓ Prévoyez un endroit calme et sûr où l'enfant se sent à l'aise. Commencez par un accueil chaleureux et demandez-lui comment il se sent. Un accueil chaleureux peut aider à réduire la tension.
- ✓ Soyez honnête quant à l'objectif de l'entretien. Dites à l'enfant que vous êtes là pour l'écouter et l'aider. Expliquez-lui ce que vous pouvez faire et ce que vous allez éventuellement faire, afin qu'il sache à quoi s'attendre.
- ✓ Pensez également à votre propre attitude. Veillez à ce que votre langage corporel soit calme et accueillant. Regardez l'enfant avec gentillesse, fléchissez légèrement les genoux si vous parlez à un enfant plus petit et essayez d'adopter une attitude ouverte.

2. Posez des questions avec une attitude ouverte

Commencez par des questions ouvertes. Utilisez des questions telles que « Comment vas-tu ? » ou « Qu'aimes-tu faire ? ». Cela permet d'engager la conversation sans exercer de pression. Établissez un contact visuel et hochez la tête pour montrer que vous êtes attentif. Répétez de temps en temps et résumez ce que dit l'enfant afin de vérifier et de montrer que vous comprenez ce qu'il/elle dit.

3. Faites attention à vos mots, à votre attitude et à votre langage corporel

Utilisez des mots et des phrases simples adaptés à l'âge de l'enfant. Racontez des histoires ou utilisez des comparaisons qu'il peut comprendre. Utilisez des dessins, des poupées ou d'autres images pour expliquer des sentiments ou des situations. Faites également attention à votre posture : veillez à paraître calme et amical. Penchez-vous légèrement en avant pour établir un contact visuel, afin que l'enfant se sente à l'aise et sache que vous êtes attentif à ce qu'il dit. Vous pouvez aussi vous mettre à la hauteur de l'enfant (assis au sol).

4. Soyez attentif aux signaux non verbaux

Observez le langage corporel de l'enfant ; des signes d'anxiété ou d'agitation peuvent indiquer un malaise. Soyez prêt à faire une pause si l'enfant semble dépassé. Reconnaissez les sentiments de l'enfant, par exemple en disant : « C'est compréhensible/normal que tu te ressentes cela. » Encouragez-le à exprimer ses sentiments, sans le forcer à en dire plus qu'il ne le souhaite.

5. Posez des questions ciblées pour évaluer la situation

Posez des questions telles que : « Peux-tu me dire ce qui se passe lorsque tu ne te sens pas en sécurité ? » Évitez les questions directes ou conflictuelles qui pourraient effrayer l'enfant. Concentrez vos questions sur le bien-être de l'enfant, par exemple : « Qu'est-ce qui t'aide à te sentir mieux ? »

6. Fin de la conversation

Donnez des informations sur les prochaines étapes afin que l'enfant sache à quoi s'attendre. Indiquez clairement que vous êtes disponible pour un suivi et que la conversation n'est pas unique (ou si vous ne l'êtes pas, indiquez qui l'est). Demandez à l'enfant comment il se sent après la conversation et s'il a encore des questions.

Prenez également soin de vous ! Prenez le temps de réfléchir à la conversation et à vos propres sentiments. Si vous avez besoin d'aide pour gérer vos émotions, demandez de l'aide à un superviseur ou à un collègue, discutez-en avec votre équipe.



Étape 4 : Évaluez le type de violence et prenez des mesures internes

Nous distinguons 4 formes de violence :

1. Violence dite “éducative”

La violence éducative est la violence dont le parent exprime qu'elle aurait un but éducatif, pour apprendre quelque chose à un enfant, par exemple pour lui imposer l'obéissance ou le punir pour ses erreurs. Bien qu'il soit compréhensible que les parents souhaitent que leurs enfants soient respectueux et obéissants, le débat porte principalement sur la manière dont ils tentent d'y parvenir.

La violence peut avoir des conséquences néfastes, telles que des difficultés d'apprentissage, un comportement violent et l'exclusion sociale. C'est pourquoi il est important de rechercher d'autres moyens d'éduquer les enfants sans recourir à la violence, mais avec le même objectif : les aider à devenir des adultes responsables et respectueux.

Nous comprenons que les parents ont de bonnes intentions, mais nous désapprouvons le recours à la violence. Nous pouvons plutôt les aider en leur proposant des méthodes éducatives qui fonctionnent, telles que l'attention positive, une bonne communication et la résolution commune des problèmes. En encourageant cette approche, nous veillons à ce que les enfants grandissent en toute sécurité et en toute confiance.

2. Violence contextuelle

La violence contextuelle survient dans des moments de stress extrême, par exemple lors de l'exil ou en raison d'un sentiment d'impuissance. Cette violence peut apparaître lorsque les parents sont confrontés à une accumulation de stress, comme l'incertitude quant à l'avenir, les conditions de vie difficiles dans un centre et les procédures longues. Cela peut les amener à perdre le contrôle de leurs émotions et de leur comportement.

Pour éviter cela, il est important de réduire le stress. Cela peut se faire en prévoyant des moments de repos, en cherchant le soutien d'autres résidents ou accompagnateurs, en utilisant des espaces adaptés aux enfants ou en faisant appel à un soutien psychologique. En outre, il est utile que les parents et les enfants apprennent à mieux gérer leurs émotions.

Les activités actives et créatives, telles que le sport ou le bricolage, peuvent également aider les enfants à dépenser leur énergie de manière positive. Il est utile d'identifier les moments de la journée où la tension augmente souvent, par exemple pendant les repas dans la salle à manger commune, lors du partage des installations ou lors des entretiens avec les autorités.

En observant attentivement les moments où la tension monte, les parents peuvent adapter leur approche et mieux réagir aux situations difficiles. Cela permet non seulement de prévenir la violence, mais aussi de garantir que les enfants puissent grandir dans un environnement aussi sûr et stable que possible.

3. Violence intrafamiliale structurelle ou chronique

La violence intrafamiliale structurelle ou chronique est une forme de violence qui persiste pendant une longue période et qui se répète au sein des familles. Il ne s'agit donc pas d'un incident isolé, mais d'un schéma de violence qui se répète sur une longue période.

La violence n'est pas temporaire, mais une présence constante dans la vie des personnes concernées. Elle peut prendre différentes formes, telles que la maltraitance physique, la manipulation émotionnelle, le contrôle financier ou la pression psychologique. Les conditions de vie souvent stressantes, l'incertitude quant à l'avenir et le manque d'intimité peuvent aggraver cette violence. Cela a des conséquences profondes pour tous les membres de la famille qui la subissent ou en sont témoins. Ce type de violence a souvent des conséquences importantes pour tous les membres de la famille qui la subissent ou en sont témoins.

Le plus grand défi dans le cas de violence chronique est de briser ce cercle vicieux. Cela peut se faire en informant les résidents des aides disponibles, telles que les personnes de confiance au sein du centre, les possibilités d'accueil pour les victimes, l'accompagnement psychologique et l'aide juridique. En outre, il est essentiel de créer un environnement sûr où les victimes peuvent partager leurs expériences sans craindre d'être jugées ou de subir des conséquences négatives. L'éducation joue également un rôle important : aider les familles à comprendre comment la violence apparaît et quel est son impact peut les encourager à prendre des mesures pour améliorer leur sécurité.

Il est également important de ne pas exclure la personne qui commet des actes de violence de la solution. La violence résulte souvent de traumatismes non résolus, de problèmes psychologiques ou de convictions profondément enracinées. En offrant un soutien approprié, tel que des thérapies ou des programmes éducatifs, il est possible de travailler à briser les schémas de violence et à favoriser un changement de comportement. Les auteurs de violences peuvent tirer un grand bénéfice du développement de compétences telles que la maîtrise de soi sur le plan émotionnel et la gestion des conflits. Cela contribue non seulement à prévenir les situations violentes, mais aussi à leur bien-être général dans le centre d'accueil. Il peut également être utile de les encourager à participer à des activités axées sur la maîtrise de soi et la réduction du stress, telles que le sport, la pleine conscience ou des ateliers créatifs.

Vous recherchez une aide plus ciblée ? Il y a plusieurs services sur la des programmes adaptés et des psychologues peuvent également apporter leur soutien. En outre, les auteurs peuvent être orientés vers des programmes de maîtrise de l'agressivité, qui proposent des thérapies complémentaires, des programmes de groupe ou des parcours de formation visant à réduire les comportements violents. **Veuillez vous référer à la carte sécurité en annexe.**

4. Danger immédiat

Un danger immédiat signifie qu'il faut intervenir immédiatement pour garantir la sécurité d'une personne, généralement celle d'un enfant. Cela peut être le cas, par exemple, en cas de violence physique, de maltraitance émotionnelle grave ou de situations dans lesquelles la santé et le bien-être d'un enfant sont directement menacés.

Dans de telles situations, il est essentiel d'agir rapidement et efficacement. Cela peut signifier appeler immédiatement les services d'urgence ou veiller à ce que les personnes concernées soient mises en sécurité. Attendre n'est pas une option, car le risque de dommages graves est trop important.

Contrairement à la violence structurelle ou chronique, où il est possible d'accompagner et de soutenir les parents étape par étape, un danger immédiat nécessite une action immédiate. Dans d'autres cas,

il peut être utile de prendre le temps de réfléchir et de changer de comportement, mais en cas de danger imminent, il faut intervenir immédiatement pour éviter toute escalade.

Si vous êtes confronté à un danger immédiat dans le centre d'accueil, il est nécessaire de faire appel à des organismes externes tels que SOS enfants ou le Service de la protection de la jeunesse (SPJ). Ils peuvent contribuer à garantir la sécurité et à apporter l'aide nécessaire tant à la victime qu'aux parents. Le fait de partager vos préoccupations et de recueillir des informations peut aider à déterminer les mesures à prendre.

La sécurité des enfants et des autres personnes vulnérables doit toujours être la priorité absolue. Un danger immédiat nécessite une action rapide, une coopération avec des services spécialisés et une communication claire sur les mesures à prendre. N'oubliez pas non plus de prendre soin de vous et des membres de votre équipe dans ces situations intenses.

Dans les deux premiers cas de « types de violence » on peut accompagner le parent vers de pratiques moins violentes/plus bénéfiques pour l'enfant de manière volontaire et progressive en interne et en proposant le soutien de services extérieurs. Dans le cas de la violence structurelle et en cas de danger immédiat l'accompagnement dépasse ce qu'on peut proposer en centre d'accueil et des services extérieurs doivent être impliqués. De préférence de manière volontaire, si besoin de manière contrainte. Si les violences éducatives ou contextuelles perdurent dans le temps et/ou ne coïncident pas avec une prise de conscience du parent alors la violence se transforme en violence structurelle et chronique.

Étape 5 : Faut-il signaler le cas ?

Posez-vous deux questions :

- Sommes-nous tenus de signaler l'incident ?
- Un soutien est-il (également) possible ?

1. Devons-nous signaler ?

Oui, dans certaines situations, vous êtes légalement tenu de signaler les faits. S'il s'agit d'un enfant ou d'une personne en situation de vulnérabilité et que l'infraction relève de l'article 458 bis du Code pénal, vous êtes tenu de signaler les faits aux autorités compétentes. N'oubliez pas, bien sûr, de prendre soigneusement en considération le contexte de la situation.

Les situations dans lesquelles le signalement est obligatoire comprennent les atteintes graves à l'intégrité physique ou psychique d'une personne, telles que :

- Voyeurisme (certaines formes, articles 371/1 et 377 SW)
- Agression sexuelle et viol (articles 372 à 377 du Code pénal)
- Grooming : faire des propositions à une personne de moins de 16 ans via Internet dans le but de commettre un délit sexuel (article 377quater du Code pénal)
- Corruption de mineurs, prostitution de mineurs (articles 379 et 380 du Code pénal)
- Pornographie infantile : possession, consultation, diffusion (article 383bis CP)
- Homicide volontaire et meurtre (articles 392 à 394, 396 et 397 CP)
- Coups et blessures volontaires, empoisonnement (articles 398 à 405ter du Code pénal)
- Mutilations génitales féminines (article 409 CP)
- Abandon ou négligence de mineurs ou de personnes vulnérables (articles 423, 425 et 426 CP)
- Traite des êtres humains (article 433quinquies du Code pénal)

Outre ces infractions, vous devez agir immédiatement en cas de danger grave et imminent et si la personne concernée n'est pas en mesure de se protéger elle-même. Cela peut être le cas en cas d'agression extrême au sein d'une famille, de maltraitance répétée ou lorsqu'un enfant est laissé sans surveillance dans une situation dangereuse.

2. Qui doit signaler ?

Plusieurs professionnels travaillent dans un centre d'accueil. Ils ont tous la responsabilité d'être attentifs aux signes de danger immédiat. Bien que la direction du centre puisse jouer un rôle de coordination, toute personne en contact avec les personnes concernées a le devoir de signaler les risques graves. Il est important de se coordonner en équipe.

Le signalement peut être effectué auprès de différentes instances, en fonction de la situation :

- SOS Enfants : spécifiquement pour l'aide aux enfants maltraités et à leurs familles.
- Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ) : en cas de situations où la sécurité d'un enfant est menacée, mais où l'aide peut encore être apportée sur une base volontaire.
- Service de Protection de la Jeunesse (SPJ) : pour la mise en œuvre des aides contraintes imposées par le Tribunal de la Jeunesse lorsque le jeune et/ou sa famille ne collaborent pas et que leur sécurité est en jeu .

- Police et parquet : en cas d'infractions pénales et lorsqu'une protection immédiate est nécessaire.

3. Une aide est-elle (également) possible ?

Oui. Si le soutien interne au sein du centre d'accueil n'est pas suffisant, vous pouvez contacter SOS Enfants ou le Centre de confiance contre la maltraitance des enfants (VK). Ils peuvent aider en fournissant un accompagnement, une protection et un soutien supplémentaires à la victime et à ses parents.

Colophon

Auteurs : Katja Fournier et Margot Lavent

Avec la collaboration de KDG, DEI, Fedasil, la Croix-Rouge et la Croix-Rouge. Ils ont donné leur avis sur une version antérieure de ce document.

Développé dans le cadre du projet de recherche « Être enfant dans un centre d'accueil », mené par le Centre d'étude sur les familles d'Odisee. Ce projet est soutenu par les partenaires d'accueil et le Fonds Asile, Migration et Intégration (AMIF) et vise à améliorer les conditions de vie et le bien-être des enfants et des familles dans les centres d'accueil.

Version : Décembre 2025